

## COMPTE RENDU du Conseil d'Orientation du 28/06/2024

### Etaient présents :

Marie Richard – Marie-Thérèse Le Quellec – Joëlle Charlier - Elisabeth Landrieux – Véronique Newland – Séverine Garnier – Gerhart Dehan – Sandrine Guidi – François Charon-Nocher – Jane Buisson – Jean-Luc Renaud

### Excusés :

Fayolle Serge – Dominique Bosdure – Régis d'Hondt - Arlette Weyl (excusée par suite d'un décès dans sa famille) – Gurvan Judas

Marie Richard indique que Daniel Kramer, membre du Conseil d'orientation est décédé le 10 juin 2024. Elle propose que le Conseil d'Orientation observe une minute de silence.

Puis elle soumet à l'approbation de toutes et tous, le texte suivant qui sera remis à sa famille :

### **« Hommage à Daniel Kramer**

***Le Conseil d'Orientation du Projet de Parc Naturel régional Brie et deux Morins, réuni le vendredi 28 juin à Aulnoy salue la mémoire de Daniel Kramer, membre du Conseil d'Orientation depuis l'origine. Daniel a été jusqu'à son décès un participant assidu et actif aux réunions et travaux du Conseil d'Orientation.***

***Le Conseil d'Orientation rend hommage aux recherches historiques et à l'action inlassable de Daniel pour faire connaître, valoriser, dans un esprit de partage, les richesses patrimoniales du territoire et de Mauperthuis en particulier.***

***Le Conseil d'Orientation adresse ses condoléances à la famille et aux proches de Daniel ».***

### Point d'actualité

Marie Thérèse Le Quellec relate un entretien que les référents ont eu avec le directeur du SMEP, Gilles de Beaulieu, il y a quelques jours précédents le présent CO.

Gilles de Beaulieu continue de travailler avec son équipe interne et les cabinets extérieurs et reste confiant sur l'avancée du projet.

Il conserve l'objectif d'un recueil de l'avis intermédiaire de l'Etat idéalement à la fin 2024, à tout le moins d'ici, la mi-2025.

Il donne son accord pour que les notes stratégiques soient envoyées à l'ensemble des membres du CO et des commissions.

Il s'agit des notes stratégiques sur la biodiversité, sur les paysages et des diagnostics sur le commerce et l'artisanat.

Le directeur du SMEP a indiqué qu'il avait recruté à ses côtés un stagiaire spécialisé en urbanisme comme ce fût déjà le cas par le passé pour travailler sur le contenu des PLU.

Gerhart Dehan fait état de l'existence du carnet de voyages « échappée dans la Brie et les 2 Morin » commandé par le SMEP et qu'il serait aussi utile de diffuser comme les notes stratégiques évoquées ci-dessus.

### Communication

Véronique Newland prend la parole pour dire qu'en accord avec certains membres du CO, elle se propose de faire une lettre car ils regrettent le fonctionnement du CLD et ne comprennent pas pourquoi les membres du CLD ne sont pas plus informés sur le projet.

Elle indique dans cette lettre que 80 % au moins des habitants ignorent que ce projet existe et que c'est de la responsabilité du SMEP.

Ils voudraient une vraie campagne de communication. Elle regrette au plus haut point de s'entendre dire que l'on ne peut communiquer, c'est selon eux complètement anti-démocratique. Ce sont des fonds publics : on fait une action d'ampleur sur le territoire, on doit informer le public, et non faire avancer le projet sous le sceau du secret !

A ce titre, Guy Jarry avait proposé de faire une petite lettre d'info sur le PNR qui serait envoyée aux Communes pour qu'elle soit insérée dans leur bulletin d'information municipal et sur leur site internet d'information.

Dans d'autres PNR, on voit une interaction avec les écoles primaires, car c'est à partir de là que l'on peut toucher les parents, c'est là où il y a des projets sur l'environnement qui font partie des programmes.

Pourquoi n'avons-nous pas une communication vis-à-vis des établissements scolaires pour informer les chefs d'établissements.

Véronique relate ensuite les problèmes techniques de la communication, la nécessité de faire une liste des personnes compétentes pour aider notamment sur les manifestations, faire une lettre mensuelle pour informer la population.

Si on veut faire des recensements sur des points, sur des chemins par exemple, il faut interpeller les habitants en ce moment. Il faut des moyens concrets, un vrai travail inclusif et démocratique pour que cela soit enclenché.

Elle a le sentiment de « faire du sur place » et que nous acceptons trop facilement ce statu quo, c'est pourquoi elle souhaite envoyer sa lettre pour mettre les élus en face de leur responsabilité, et indique que si d'autres personnes veulent la signer, ils sont libres.

**Le CO lui indique alors que si au final, elle le fait, ce sera en son nom personnel et non au nom du CO.**

Gerhart Dehan intervient pour indiquer qu'effectivement l'information est une mission du CLD et il rappelle que la dernière lettre d'information remonte à novembre 2021 et le dernier compte-rendu de CO communiqué remonte au 31 mai 2023.

Ce dernier s'interroge sur ce qui aurait été mis dans les lettres d'information puisque les commissions ne se sont pas réunies. Le travail pour l'instant se fait en tout petit comité. Il y a un budget de 13.000 euros.

Jane Buisson prend la parole pour indiquer qu'elle était présente au Festival de l'Ecologie de Mouroux.

Lors d'une table ronde celle-ci indique que les personnes présentes qui se sont présentées comme faisant partie du CO se sont fait critiquées par ce que les personnes considèrent qu'elles ne sont pas informées, que la communication ne se fait pas correctement.

Elle souhaite que le CLD prenne son autonomie avec un site internet propre.

Il lui est fait remarquer qu'il nous faudrait alors assumer sa gestion au quotidien alors que dans le cadre actuel, le CLD bénéficie de l'action de Valérie Dejardin, la secrétaire du SMEP.

Marie Richard indique que nous avons la chance d'avoir Gilles de Beaulieu qui a réussi à avoir la confiance du Président Riester.

Elle indique que le Président du SMEP avance très prudemment sur le projet, trop peut-être mais il ne faut pas oublier que le projet ne déclenche pas encore une unanimité enthousiaste.

François Charon Nocher demande les raisons du blocage de certains élus et se demande si le Président du SMEP ne devrait pas plus les motiver ?

Il existe encore pour le moins un certain attentisme voire certaines réticences de la part de certains élus locaux qui ne saisissent pas encore forcément pleinement tous les enjeux notamment en terme d'urbanisme.

Jean-Luc Renaud partage cette vision en rappelant que tous les projets de PNR passés ou actuels ont pris beaucoup de temps et nécessité un portage politique fort par un élu local à l'instar de Monsieur Boussingault pour le PNR du Gâtinais Français.

Marie Richard propose de rédiger une motion qui sera adressée au Président du SMEP, pour évoquer le sentiment d'enlisement du dossier ressenti par une partie des acteurs et de la population et notamment que le CLD a fait dans un passé récent des demandes pour un accès plus facile à la rubrique du CLD sur le site internet officiel du projet PNR B2M (site du SMEP).

Elle propose le texte suivant qui pourra encore être amendé :

« Le Conseil d'orientation du CLD réunit le 28 juin 2024 à Aulnoy s'est inquiété du niveau de méconnaissance de l'état d'avancement du projet de parc parmi la population du territoire.

Des témoignages concrets des membres du CO sont venus étayer cette inquiétude.

Les membres du CO soulignent l'enjeu que représente une bonne information pour la réussite du projet.

Il souhaite que la communication au niveau du SMEP soit développée en particulier au niveau des communes.

Il demande une nouvelle fois que le site du SMEP soit refondu et actualisé, en particulier que les informations relatives au CLD soient plus accessibles ».

Cette motion sera envoyée après les élections législatives.

Le CO approuve à l'unanimité l'envoi de cette motion.

### **Présence aux manifestations locales**

Il est fait un retour sur les manifestations locales dont les petits résumés ont été envoyés aux membres du CO.

Il s'agissait de :

- La Foire de Coulommiers,
- La Foire artisanale de La ferté-sous-Jouarre,
- Troc Plantes à Voulangis,
- La Journée de la Planète à Chauffry.

Il a ensuite été validé la présence de notre stand du Projet PNR/CLD aux évènements suivants :

- Fête du terroir de Verdelot le 18 aout 2024
- Saint Fiacre de Coulommiers, le 15 septembre 2024
- Journées du patrimoine les 21 - 22 -23 septembre 2024 à Chevru sur le thème « agriculture et élevage, patrimoine vivant de nos campagnes ».

Marie-Thérèse Le Quellec indique que lors des manifestations, elle a rencontré certaines personnes qui sont désireuses de soutenir le projet sans vouloir ou pouvoir (extérieures au territoire) adhérer au CLD.

Elle propose donc la mise à disposition d'un livre d'or qui permettra de recueillir leurs signatures de soutien.

Après échanges, les membres du CO pensent qu'il est préférable que celles-ci adhèrent au CLD d'autant que cela est gratuit.

Toutefois, le Co décide d'autoriser à titre expérimental la mise à disposition sur le stand de ce livre d'or, qui a déjà été acquis par la Co-Référente sur ses fonds personnels.

A l'issue de cette expérimentation, il décidera de la poursuite ou non de cette initiative.

### **Objets promotionnels**

Pour les objets de communication, il a été validé l'achat par le SMEP sur notre budget alloué de :

- 1000 autocollants à 588 euros
- 500 badges métal rond à 360 euros
- 500 Stylos Bic encre noire, pointe moyenne à 396 euros (avant d'en commander davantage, nous voulons voir s'ils fonctionnent convenablement)
- 500 Tote bag coton et toile de jute à 1345 euros

Ces éléments seront transmis à Arlette Weyl qui en fera la commande auprès du SMEP.

La séance est close à 20 h

Les Référents

Marie Richard – Jean-Luc Renaud – Marie Thérèse Le Quellec